



COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Projet de Programme 2023-2027 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)

Ce programme se compose du Programme fédéral et des Programmes régionaux (A1). Les autorités fédérales et régionales vous invitent à participer à l'enquête publique sur le Programme 2023-2027 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN). Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
10 janvier 2022	17 janvier 2022	20 mars 2022	Administration communale de Chaudfontaine Avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg Le lundi 21 mars 2022 à 14h

Avant l'adoption du programme 2023-2027, vous êtes invités à participer activement, via la plateforme en ligne <https://napan.monopinion.belgium.be>, à l'enquête publique coordonnée sur les ébauches d'actions. Cette plateforme reprend les actions nationales, fédérales et régionales. Il est possible de filtrer par niveau de pouvoir.

Les documents wallons (projet de PWRP 3 et Rapport d'incidences environnementales) sont également accessibles via le site www.pwrp.be/enquetepublique.

Vos observations écrites peuvent également être envoyées, pour le 20 mars 2022 au plus tard, à l'adresse suivante : napan@health.fgov.be ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles.

Les documents sont consultables et vos observations verbales pourront être recueillies à l'Administration communale de Chaudfontaine, Service Environnement, Avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg, à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, ainsi que le jeudi jusqu'à 20h00*.

**Dans ce cas particulier, la personne souhaitant consulter le dossier pourra prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès de Monsieur Stéphan Poncelet, Chef de Division (Conseiller en environnement) ou, à défaut, auprès de l'agent communal délégué à cet effet.*

Fait à Chaudfontaine, le

Laurent GRAVA,
Directeur général

Par le Collège



Daniel BACQUELAINE,
Bourgmestre